

Les arts de la scène en marche vers un accord intersectoriel

Politique culturelle Fédéré pour sa revalorisation, le secteur a rencontré lundi la ministre Alda Greoli.

Tous en scène pour l'emploi artistique !" Le mot d'ordre, lancé vendredi par la CPEPAS (Chambre patronale des employeurs permanents des arts de la scène) et la Conpeas (Concertation permanente des employeurs des arts de la scène), invitait le secteur à se réunir place Surlat de Chokier, lundi – jour symbolique où devaient être rentrés tous les dossiers de demande de contrat-programme.

En prélude au rassemblement (150 personnes environ) et à la rencontre d'une délégation avec la ministre de la Culture, des représentants de plusieurs associations professionnelles ont fait le point sur l'état des lieux et des revendications.

Pas de pré carré

Si des divergences demeurent (LLB du 13 janvier), le ton lundi est à la solidarité. *"Nous ne sommes pas ici pour défendre un pré carré"*, affirme Philippe Sireuil, directeur artistique du Théâtre des Martyrs. *"Compagnies comme institutions, on va tous être examinés sous une loupe beaucoup plus chiffrée"*, relève Serge Rangoni, directeur du Théâtre de Liège. *"La pression monte, d'un côté comme de l'autre. Les problèmes sont globaux."*

En effet, si le cabinet de M^{me} Greoli remet sur une même ligne de départ toutes les structures (dossiers déposés le 16 janvier, examinés ensuite, et décisions rendues pour tous), celles-ci continuent de déplorer la précarisation croissante des professions liées aux arts de la scène.

Pour rappel, le secteur dénonce la non-indexation de ses subventions depuis 2008 (ce qui, en neuf ans, *"représente 15 % en moins pour fonctionner"*), souligne Michel Kacenelenbogen, directeur du Théâtre le Public : une lacune répercutée essentiellement sur la part artistique.

Ce gel s'est assorti en 2015 d'une réduction linéaire de 1 % de l'enveloppe dévolue aux arts de la scène, soit l'équivalent de 400 000 euros.

Des actes en plus des paroles

Pierre Dherte, comédien et illusionniste, intervient en tant que représentant de l'Union des Artistes : *"De longue date, l'emploi artistique est notre priorité, assortie de l'exigence d'avoir enfin un vrai statut social et légal pour les intermittents. Au cours des deux dernières législatures, l'offre d'emploi a baissé, et les conditions d'accès au statut d'artiste, donc au chômage, se sont durcies."* Une sorte de double peine... Au Guichet des arts, symptomatiquement, les demandes d'information et de conseils ont considérablement augmenté. *"On ne peut pas ne pas chauffer une salle, éclairer un plateau... Mais l'artiste, lui, représente un poste budgétaire facilement compressible"*, ajoute-t-il, déplorant comme bien d'autres le sensible rétrécissement des distributions.

Si le secteur a des raisons de se lamenter, il veut surtout avancer. *"Nous défendons l'idée d'un accord intersectoriel"*, insiste Inès Rabadan, présidente du Comité belge de la SACD. *"Nous demandons que le décret, outre les paroles, se traduise en actes. Les artistes font la preuve tous les jours qu'ils sont capables d'efforts et d'économies, qu'ils bougent les lignes de leurs pratiques."* A la Fédération Wallonie-Bruxelles, maintenant, d'en faire autant, renchérit Frédéric Young (SACD).

"J'ai la chance de vivre, comme ministre, un moment où les interlocuteurs ont envie de se structurer", dira quant à elle M^{me} Greoli, vivement attachée *"à la concertation sociale"*. Pour la ministre, les demandes exprimées par le secteur ne sont pas extravagantes. A son agenda figurent donc la concertation, l'indexation (incluse dans le décret dès 2019 mais qu'elle appuyera autant que possible dès cette année), le statut de l'artiste, et enfin les compagnies et les institutions, qu'en aucun cas, dit-elle, elle ne veut opposer.

M. Ba.